



CAP

Etancheur du bâtiment et des travaux publics

Présentation du métier

L'**étancheur** met en œuvre des techniques permettant de rendre étanche à l'eau et à l'air les différents ouvrages sur tous supports. **Sa mission** est d'**assurer l'isolation** thermique, et parfois phonique, des infrastructures industrielles, que ce soit pour de nouvelles constructions ou pour de la rénovation. Il intervient sur toutes les parties du bâtiment qui sont particulièrement exposées au froid et à l'humidité.

Le public

- Personnes à partir de 16 ans

La date de la formation

- Durée standard 2 ans
- Selon planning et date d'arrivée

Les prérequis

- Age : avoir minimum 16 ans
- Projet professionnel validé dans les métiers du gros-œuvre du bâtiment
- Maîtrise des savoirs de base (lire, écrire, compter), représentation dans l'espace
- Qualités demandées : esprit d'initiative, sens des responsabilités et du travail en équipe, adresse, agilité (travail en hauteur)

Les modalités & les délais d'accès

- Réunion d'information collective (RIC), entretien individuel, test de positionnement, pour vérifier l'appropriation des savoirs de base
- Au plus tard 7 jours ouvrés avant le début de l'action de formation

Les objectifs

- Réaliser tout ou partie d'un complexe d'étanchéité en membranes bitumineuses
- Réaliser tout ou partie d'un complexe d'étanchéité en membranes synthétiques
- Poser des façonnées du commerce
- Réaliser et mettre en œuvre des protections en étanchéité (dalle sur plots, cailloux, et végétalisation)
- Identifier le matériel nécessaire à la pose des membranes d'étanchéités
- Identifier les différents profils de bardage et les différents types de pose et matériaux d'étanchéité
- Organiser et sécuriser son poste de travail

Les méthodes mobilisées

- Atelier de 300 m² comprenant un espace de travail suffisant (10m² par stagiaire). Maquette et support adaptés

- Espaces individuels correctement éclairés et ventilés
- Cours en présentiel avec supports écrits et supports vidéos
- Salles de cours de 20 à 50 m² équipées de tables individuelles, de chaises, d'un tableau interactif numérique ou d'un vidéoprojecteur
- Exercices pratiques et interactifs écrits et oraux
- Etudes de cas
- Animation de groupe
- Mise en œuvre sur plateau technique
- Matériel professionnel individuel et collectif
- Visite de chantier
- Accompagnement personnalisé

Grâce à un partenariat, les apprentis peuvent loger à la résidence sociale Jean-Paul II de Liévin, durant les semaines de formation effectuées au centre. Le foyer est situé à 500 m du CFP et bénéficie d'un accès facile en transports.

La durée

- Alternance : 2 semaines en entreprise, 1 semaine en centre de formation soit environ 800 heures de formation sur les 2 ans dont 60 % de contenu technique et 40 % d'enseignement théorique
- Possibilité d'aménager la durée de la formation selon le parcours scolaire

Les tarifs

Pour toutes informations, contactez Sophie Fernandez au 07 62 20 31 73 ou par mail : sophie.fernandez@apprentis-auteuil.org

Modalités de prise en charge de la formation :

- Alternance:
 - Aucune participation aux frais pédagogiques de la formation n'est demandée à l'apprenti, financement par les OPCO via le coût contrat.
 - Des frais d'hébergement, de restauration et de transports pourront être pris en charge : nous consulter.
 - Aides supplémentaires :
 - En tant qu'apprenti du bâtiment et sous certaines conditions, des aides financières sont accordées auprès du PRO BTP, pour aider au financement du permis de conduire, d'un premier véhicule et de la complémentaire santé.
 - Aide au permis de 500 euros par l'intermédiaire du CFA.
 - Le Conseil régional remet à chaque apprenti un Chéquier Equipement de 200 euros la 1^{ère} année d'apprentissage, l'aidant dans l'achat de son matériel pédagogique. Il accorde également des aides trimestrielles participant aux frais de transport et de restauration.
- Formation continue :
 - pris en charge selon statut (Pôle Emploi, Conseil régional, Entreprise, Agefiph...)

Les modalités d'évaluation

En cours de formation :

- Evaluation orales et écrites
- Mises en situations professionnelles sur plateau technique
- Etudes de cas
- Fiche d'évaluation

En fin de formation :

- Validation du CAP en Contrôle en Cours de Formation

Les débouchés

L'obtention du CAP Etancheur du bâtiment et des travaux publics permet d'évoluer vers un CAP complémentaire, une Mention complémentaire Zingueur ou un Brevet professionnel Etancheur. Le jeune va pouvoir exercer principalement sur des chantiers en extérieur, essentiellement dans les entreprises de couverture.

L'accessibilité aux personnes en situation d'handicap

Le référent handicap est Yves Cattez, joignable par téléphone au 03 21 14 77 50

Locaux : réglementation ERP – Locaux accessibles aux personnes à mobilité réduite

Orientation et adaptation pédagogique possible, tutorée par un référent handicap.

Contact(s)

Responsable pédagogique : Flavie Faidherbe

2 rue Paul Gauguin 62750 Loos-en-Gohelle

03 21 14 77 50

flavie.faidherbe@apprentis-auteuil.org

Résultats de la session de formation

100 % de réussite
à l'examen en
2024

41 % de poursuite
d'études, sur
l'ensemble des
formations

50 % d'accès à
l'emploi à la
sortie, sur
l'ensemble des
formations

Indicateurs issus de la consolidation des résultats de l'année 2024

Notre valeur ajoutée



Créé en 2013 à Loos-en-Gohelle, ville pionnière du développement durable, le Centre de Formation Professionnelle Sainte-Barbe forme des jeunes et adultes aux métiers du bâtiment, de l'écoconstruction et de l'éco-rénovation, par voie de l'apprentissage ou par formation continue. 10 formations appartenant aux 5 grandes filières qui recrutent sont proposées via une formation par apprentissage ou en formation continue.

Chaque jeune bénéficie d'un accompagnement personnalisé renforcé afin de consolider son projet professionnel.